

# **Sus à la Bretagne et à l'Aquitaine, trop blanches... Schiappa et Darmanin envoient aux bobos à l'abri des centaines de migrants**

écrit par Christine Tasin | 22 décembre 2020

## Un nouveau schéma national pour adapter notre politique d'accueil au contexte migratoire et aux spécificités des territoires



De plus, pour atteindre l'objectif de traitement des demandes d'asile en six mois, le gouvernement a considérablement renforcé les moyens de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides comme de la Cour nationale du droit d'asile. Tous les leviers sont mobilisés pour accélérer la sortie des réfugiés et des protégés notamment en mobilisant davantage de logements. Les collectivités locales doivent également prendre leur part dans cet effort et seront mobilisées à cette fin. Enfin, sans attendre les évolutions indispensables des règles européennes applicables dans ce domaine, les actions seront renforcées en faveur du retour des demandeurs déboutés et des retours volontaires ou contraints.

Le nouveau schéma national dessine la feuille de route pour les années 2021-2023. Son élaboration s'est appuyée sur une concertation avec l'ensemble des acteurs de la politique de l'asile tout en faisant en sorte que chacun puisse assumer la responsabilité qui est la sienne.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous pour porter cette ambition commune.

La Ministre Déléguée  
Chargée de la Citoyenneté

Marlène SCHIAPPA

Ce serait dommage que tout le monde n'ait pas sa part du gâteau, hein !

La France entière, depuis des mois, est verte de jalousie.

Les tentes des migrants canal Saint-Martin, en Seine Saint-Denis, place de la République... ça fait rêver tous les bobos qui votent frénétiquement à gauche depuis toujours et qui ne voient pas le résultat dans leur quotidien.

.

Alors ils ont prié, demandé des rendez-vous à leurs députés insoumis et En Marche (les Insoumis n'ont pas d'élus en province ? On s'en fout, Insoumis et Macédoniens c'est la même lèpre, les mêmes fossoyeurs) ; et comme tata Hidalgo, les jours de déprime, confie à ses proches qu'elle ne sait plus quoi faire des migrants, malgré les centres d'hébergement, les millions distribués aux associations... les voix de la France profonde sont allées à la rencontre de Schiappa et de Darmanin.

Ça tombe bien, parce que, en même temps, Macron venait de rappeler à ses caniches qu'il était urgent, en ces temps de séparatisme, de déplacer le problème des territoires perdus dans toute la France. Parce que, naturellement, quand toute la France sera perdue, quand il n'y aura plus un département, plus une région, plus une ville où les femmes pourront sortir le soir, aller au centre ville, quand des petits vieux se feront cambrioler et tabasser chaque soir, l'égalité républicaine sera enfin revenue. Il n'y aura plus qu'un seul grand territoire perdu de la République, la France. Et on va se dépêcher, partout, d'étudier très vite, les demandes d'asile, afin de les accepter, de mettre le pied à l'étrier des étrangers afin qu'ils puissent s'installer officiellement dans nos villages, dans nos campagnes (tiens, ça me fait penser à la Marseillaise, je ne sais pas trop pourquoi...).

**Le métissage dont rêvait Sarkozy, c'est maintenant, et c'est obligatoire. Il nous avait pourtant prévenus... La société multiculturelle dont Macron nous rebat les oreilles, c'est maintenant. Et c'est obligatoire. Vous n'aviez pas compris**

**ça pendant la campagne de 2017 ?**

C'est parti mon Kiki... Il y a quand même un truc qui me chiffonne... Ils parlent de régions déficitaires. Quand on n'a pas de migrant, c'est un déficit, un manque ? Ils parlent aussi de jauge, j'ai l'impression d'être un objet, une voiture...

Aux dernières nouvelles, il paraît que parler de Grand Remplacement c'est toujours et un mensonge et du discours d'extrême-droite.

Schiappa et Darmanin vont multiplier par 2,5 le nombre de demandeurs d'asile en Bretagne, Bourgogne et par plus de 2 en Nouvelle Aquitaine pour délester Paris.

**Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés 2021-2023**

## **Un nouveau schéma national pour adapter notre politique d'accueil au contexte migratoire et aux spécificités des territoires**



De plus, pour atteindre l'objectif de traitement des demandes d'asile en six mois, le gouvernement a considérablement renforcé les moyens de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides comme de la Cour nationale du droit d'asile. Tous les leviers sont mobilisés pour accélérer la sortie des réfugiés et des protégés notamment en mobilisant davantage de logements. Les collectivités locales doivent également prendre leur part dans cet effort et seront mobilisées à cette fin. Enfin, sans attendre les évolutions indispensables des règles européennes applicables dans ce domaine, les actions seront renforcées en faveur du retour des demandeurs déboutés et des retours volontaires ou contraints.

Le nouveau schéma national dessine la feuille de route pour les années 2021-2023. Son élaboration s'est appuyée sur une concertation avec l'ensemble des acteurs de la politique de l'asile tout en faisant en sorte que chacun puisse assumer la responsabilité qui est la sienne.

Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de tous pour porter cette ambition commune.

La Ministre Déléguée  
Chargée de la Citoyenneté

Marlène SCHIAPPA

| JAUGE - 1 000<br>RÉGIONS   | NB DE PERSONNES<br>ORIENTÉES (MENSUEL) |
|----------------------------|----------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes       | 147                                    |
| Bourgogne-Franche-Comté    | 115                                    |
| Bretagne                   | 93                                     |
| Centre Val de Loire        | 77                                     |
| Grand Est                  | 107                                    |
| Hauts de France            | Cible                                  |
| Ile -de-France             | Région excédentaire                    |
| Normandie                  | 100                                    |
| Nouvelle Aquitaine         | 147                                    |
| Occitanie                  | 147                                    |
| Pays de la Loire           | 33                                     |
| Provence-Alpes-Côte-d'Azur | 34                                     |
| <b>Total</b>               | <b>1 000</b>                           |

Nb de personnes orientées des régions excédentaires : 1 000

| JAUGE - 1 300<br>RÉGIONS      | NB DE PERSONNES<br>ORIENTÉES (MENSUEL) |
|-------------------------------|----------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes          | 192                                    |
| Bourgogne-Franche-Comté       | 150                                    |
| Bretagne                      | 122                                    |
| Centre Val de Loire           | 100                                    |
| Grand Est                     | 140                                    |
| Hauts de France (à la cible)  | 0                                      |
| Ile -de-France (excédentaire) | 0                                      |
| Normandie                     | 130                                    |
| Nouvelle Aquitaine            | 192                                    |
| Occitanie                     | 192                                    |
| Pays de la Loire              | 43                                     |
| Provence-Alpes-Côte-d'Azur    | 44                                     |
| <b>Total</b>                  | <b>1 305</b>                           |

Nb de personnes orientées des régions excédentaires : 1 305

**Il faut regarder les pourcentages mensuels de demandes d'asile dans le tableau suivant :**  
**Par exemple, Ils veulent faire passer le taux de 2 à 5% en Bretagne et en Bourgogne**

Cible de rééquilibrage complet

| RÉGIONS                                                                                                          | NB DE DEMANDES ASILE EN PRÉFECTURE* | PART RÉGION | CIBLE RÉÉQUILIBRAGE COMPLET | STATUT       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------|-----------------------------|--------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes                                                                                             | 965                                 | 9%          | 13%                         | Déficitaire  |
| Bourgogne-Franche-Comté                                                                                          | 231                                 | 2%          | 5%                          | Déficitaire  |
| Bretagne                                                                                                         | 260                                 | 2%          | 5%                          | Déficitaire  |
| Centre Val de Loire                                                                                              | 338                                 | 3%          | 4%                          | Déficitaire  |
| Grand Est                                                                                                        | 962                                 | 9%          | 11%                         | Déficitaire  |
| Hauts de France                                                                                                  | 545                                 | 5%          | 5%                          | Cible        |
| Ile-de-France                                                                                                    | 5 017                               | 46%         | 23%                         | Excédentaire |
| Normandie                                                                                                        | 354                                 | 3%          | 5%                          | Déficitaire  |
| Nouvelle Aquitaine                                                                                               | 418                                 | 4%          | 9%                          | Déficitaire  |
| Occitanie                                                                                                        | 532                                 | 5%          | 7%                          | Déficitaire  |
| Pays de la Loire                                                                                                 | 724                                 | 7%          | 7%                          | Proche cible |
| Provence-Alpes-Côte-d'Azur                                                                                       | 613                                 | 6%          | 6%                          | Proche cible |
| <b>Total</b>                                                                                                     | <b>10 959</b>                       | <b>100%</b> | <b>100%</b>                 |              |
| <b>Nb de personnes orientées des régions excédentaires vers les autres régions pour un rééquilibrage complet</b> |                                     |             | <b>2500</b>                 |              |

\* Simulation réalisée sur la moyenne mensuelle des flux entre septembre 2019 et janvier 2020 (avant la crise sanitaire)

La trajectoire de rééquilibrage à la cible sera réalisée par paliers successifs.

<https://www.fdesouche.com/2020/12/21/schiappa-et-darmanin-vont-multiplier-par-25-le-nombre-de-demandeurs-dasile-en-bretagne-bourgogne-et-par-plus-de-2-en-nouvelle-aquitaine-pour-delester-paris/>